



Commune de
Momignies



Document de travail
pour le Groupe de
Travail
«Mobilité»

Les 12 et 28 mars 2024

PCDR

Programme Communal de Développement Rural

MOMIGNIES

pcdr-momignies.info

L'objectif de ce Groupe de Travail,
réparti sur deux séances, est :

- d'apporter des éléments pour mieux comprendre et valider le constat posé,
- de définir avec les participants des objectifs de développement pour l'Entité
- et d'imaginer des projets sur le terrain qui répondent aux objectifs.

Ensemble,
penchons nous
sur le présent
mais également
sur l'AVENIR de
notre belle
Commune !



DR(EA)²M

Vivre à Momignies, c'est vivre éloigné ?

La situation géographique de Momignies, en tant que commune la plus orientale de la Botte du Hainaut, ne facilite pas la mobilité de ses habitants au quotidien. On peut même dire que la mobilité y est un défi, même si la majorité de ses habitants s'y est résolu !

En effet, la commune se situe à près d'une heure en voiture du réseau autoroutier (ring de Charleroi) et plus de 20 km de la première gare ferroviaire. Ce constat est également ressorti lors des consultations citoyennes durant lesquelles la mobilité était globalement caractérisée de « difficile » et créant « un sentiment d'éloignement ou d'isolement ».

Réseau routier et recours à la voiture

Considérant leur localisation et l'absence de gare, les Mominois sont contraints d'avoir plus souvent recours à la voiture. Cela se marque notamment sur le nombre moyen de véhicules par ménage, supérieur à Momignies qu'ailleurs en Wallonie (1,18 voiture/ménage, contre 1,14 en Wallonie).

Néanmoins, les voiries régionales qui traversent le territoire communal (N591 et N99) sont jugées en bon état, sécurisées et permettent de relier rapidement la plupart des villages entre eux et à Chimay (pôle scolaire, d'emploi et de services).

L'indice d'insécurité est « bon » sur ces voiries mais on constate un nombre élevé de victimes de la route sur l'ensemble de son réseau routier : en moyenne entre 2010 et 2020, près de 11 personnes sur 1000 ont été victimes d'un accident de la route dont 0,27/1000 ont conduit au décès. En comparaison, les chiffres moyens pour la Wallonie sur la même période sont deux à trois fois moins importants (4,3 victimes et 0,09 décès/1000 habitants).

Des excès de vitesses sont également déplorés par ses habitants, au niveau de la traversée de Macquenoise notamment.

Offre en transports en commun

En ce qui concerne l'offre en transports en commun, une ligne de bus locale relie Momignies à Chimay (démarrant environ 4 fois par jour de Macquenoise). Cette ligne (L156a) est précieuse, mais ne dessert malheureusement pas l'ensemble des villages. Forge-Philippe notamment semble avoir été oublié. D'autres villages sont également peu voire pas connectés entre eux : généralement les connexions sont possibles mais passent par Momignies et sont donc peu efficaces.

A côté de cette ligne, la « refonte du réseau TEC » a mis en place une nouvelle ligne « Express » qui permet de relier Momignies à Charleroi, en passant par Chimay et Beaumont. Via celle-ci, un habitant de Momignies peut facilement rejoindre son travail à Chimay en 30 minutes.

Plus de place à la mobilité douce ?

Concernant la mobilité douce, les habitants de la commune sont particulièrement heureux de la présence du RAVeL, et fiers des aménagements récents dont il a fait l'objet (expo de sculptures, arboretum, etc.). Des services destinés aux cyclistes commencent à apparaître, via notamment le label « Bienvenue Vélo » qu'au moins un établissement local a déjà obtenu (à l'ancienne gare, Taverne Chez Flech), ou encore la location de vélos électriques au Château de Macon.

Les habitants sont favorables et encouragent le développement de la mobilité douce. La commune dispose encore d'autres atouts pour favoriser les modes actifs : un maillage Points-Nœuds bien établi, le GR qui traverse la commune, un réseau de sentiers bien étoffé... Toutefois, en l'état, un manque de liaisons douces sécurisées se fait sentir : particulièrement sur la route régionale à Beauwelz, entre Se-loignes et Macquenoise, ...

Quelles solutions de mobilité pour demain?

Dans un monde où le moteur thermique est à son apogée, et où un aliment parcourt en moyenne 2500km avant d'atteindre notre assiette, on a pris l'habitude de parcourir de grandes distances en voiture pour accéder aux services, aux magasins, pour aller travailler ou se divertir. Et à Momignies, la population y est assez « habituée », osera-t-on dire ...

Toutefois, avec l'épuisement des énergies fossiles (et les obligations de l'état belge de réduire ses émissions de gaz à effet de serre), notre société va devoir se réinventer et tout particulièrement notre mobilité, qui va devoir se décarboner.

Pour ça, des petites révolutions prennent place et de nouvelles solutions apparaissent : la révolution automobile (conversion des moteurs thermiques à électriques, ou au gaz...), le recours au covoiturage et au partage de voiture, les services de navette ou transport collectif à la demande, l'essor des vélos ou plus largement des deux-roues (de plus en plus souvent électriques), etc.

La Commune de Momignies est favorable au développement du covoiturage et, même si les initiatives peinent à se concrétiser, on pourra souligner le travail de sensibilisation réalisé notamment sur son site internet (voir article « Cinq bonnes raisons de covoiturer » et la mise en avant d'un service de Carpooling).

Comment garantir un accès équitable aux services et commerces de base? Réflexions transversales et solutions novatrices...

Et si la mobilité de demain à Momignies, c'était aussi relocaliser les services/commerces ou alors carrément de recréer du commerce ambulant ? En effet, derrière la question de la mobilité se cachent aussi les enjeux fondamentaux d'accès pour tous, aux biens de première nécessité, aux services de base, ou encore à la culture.

Ces dernières années, un appel à projet a été lancé par la Fondation Chimay-Warsoise afin de stimuler l'innovation en matière de mobilité en milieu rural. Dans ce cadre, le projet intitulé « La Carabelle » (porté par le Centre culturel local) a remporté un soutien de 10.000€. Ce projet consiste en une structure mobile roulotte, tiny house) qui devrait permettre d'amener des services démocratiques aux villages de l'entité (par exemple une coiffeuse, une pédicure, une kiné, la bibliothécaire, les services d'aide à domicile, le CPAS, la Commune, l'EPN....). Le PCDR permettra-t-il de voir aboutir d'autres projets novateurs de ce type?

Pistes d'objectifs thématiques (Un objectif est un énoncé ambitieux à la portée des acteurs et auquel l'on veut aboutir. C'est un résultat attendu, de préférence chiffrable et positionnable dans le temps.)

Exemple : Développer la mobilité douce sur la commune de Momignies

Au vu du constat posé dans ce document, quels objectifs aimeriez-vous que l'Entité de Momignies atteigne dans 10 ans ?

The form consists of a large rectangular area with horizontal lines for writing. On the left side, there is a green rounded rectangle. On the right side, there is a purple rounded rectangle with a red circular graphic element above it. The writing area is bounded by these shapes and a horizontal line at the top.



Ensemble penchons-nous sur le présent
mais surtout l'AVENIR de notre belle Commune

PCDR MOMIGNIES

PROGRAMME COMMUNAL DE DÉVELOPPEMENT RURAL

Les prochains Groupes de Travail traiteront des thématiques suivantes :



Mobilité

Soirée 1 : lundi 12 mars 2024

Soirée 2 : mardi 28 mars 2024



Environnement, Patrimoine et Tourisme

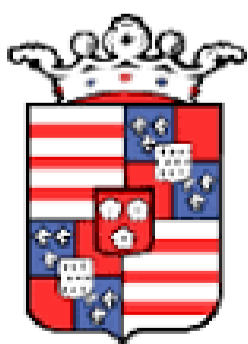
Soirée 1 : mardi 9 avril 2024

Soirée 2 : mardi 16 avril 2024

Pour plus d'informations,

L'agent relais de l'ODR à
l'Administration communale
Emmanuel Servais
060/51.04.47

Les agents de développement de la
Fondation Rurale de Wallonie
CONSTANT Thomas et HIGNY Florian
071/66.01.90



Commune de
Momignies



DR(EA)²M